

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de C. CHERFAN, Conseiller communal, relative au manque criant
d'espaces pour étudier pendant la période d'examens

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN geeft lezing van de volgende tekst:

Je vais parler très simplement, comme les jeunes et les parents nous parlent tous les jours sur le terrain. Dans quelques semaines, c'est le blocus. Et à Anderlecht, pour beaucoup de jeunes, "faire leur blocus" signifie chercher désespérément un endroit où ils peuvent juste ouvrir un livre sans être dérangés.

Quand on entre dans les appartements de ces familles, on voit la réalité : des logements trop petits, des chambres partagées à trois ou quatre, du bruit à toute heure, et des jeunes qui finissent par étudier dans la cuisine, dans le couloir, ou même dans la cage d'escalier pour avoir un peu de silence. C'est ça, la vérité.

Et avec tout ça, on demande à ces jeunes de réussir, d'être motivés, d'être concentrés.

Beaucoup d'entre eux étudient avec la pression de l'école, le stress, plus parfois les problèmes à la maison. Et ils n'ont pas toujours un parent qui peut les aider, parce que les horaires, parce que la langue, parce que la vie est dure.

Sur le terrain, les jeunes nous disent : "On veut juste un endroit calme. Un endroit où on peut respirer et réviser."

C'est pourquoi j'aimerais poser des questions très concrètes, qui reflètent ce que vivent vraiment les Anderlechtois :

1. Combien d'espaces d'étude réellement utilisables existe-t-il aujourd'hui à Anderlecht? Pas en théorie, pas sur un papier, mais des lieux où les jeunes peuvent réellement s'installer, sans devoir réserver deux semaines à l'avance.
2. Dans quels quartiers se trouvent ces espaces? On le sait, certains quartiers ont des infrastructures, d'autres... rien du tout.
3. Quels espaces restent ouverts le soir, le week-end et pendant les vacances d'hiver? Les jeunes n'étudient pas de 9h à 16h, et le blocus n'a pas d'horaires administratifs.
4. Le Collège prévoit-il d'ouvrir de nouveaux espaces, gymnases, salles communales, locaux d'écoles pour répondre à la demande énorme que nous voyons chaque année?
5. Comment la Commune informe-t-elle les jeunes et les familles? Beaucoup ne savent même pas que certains lieux existent.

6. Enfin, quelles mesures sont mises en place pour aider les jeunes au niveau mental? Le stress, l'anxiété et la pression sont devenus une réalité quotidienne pour beaucoup d'entre eux.

Les jeunes d'Anderlecht ne demandent pas le luxe. Ils demandent juste un endroit où étudier correctement, pour se donner une chance comme les autres.

Aujourd'hui, la vraie question est simple : est-ce qu'on les aide vraiment ou est-ce qu'on les laisse se débrouiller seuls?

Madame l'Echevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgend antwoord:

Je vous remercie pour cette interpellation, qui me permet de mettre en lumière un enjeu essentiel pour nos jeunes. À Anderlecht, en tant qu'Echevine de la « Jeunesse », je crois profondément en leur potentiel, en leur détermination et en leur envie de réussir. C'est précisément pour cela qu'au sein du service « Jeunesse », nous avons choisi d'agir avec ambition pour offrir à chaque jeune un environnement stimulant, calme et accessible pour étudier, que ce soit pendant l'année ou lors des moments plus intenses que sont les examens. Nous voulons que chacun puisse se sentir soutenu, entouré et encouragé.

Notre objectif est simple : permettre à chaque jeune de trouver sa place pour travailler sereinement, dans les meilleures conditions possibles. C'est dans cet esprit que plusieurs espaces communaux sont désormais accessibles gratuitement.

Les « Cafet 1070 », situées au Peterbos, rue des Colombophiles et rue des Trèfles, offrent du lundi au vendredi, de 8h à 16h, un lieu calme avec wifi et café mis à disposition.

L'« Espace public numérique - 16Arts », rue Rossini, accueille les jeunes, les mardis et vendredis, de 14h à 16h, et propose des ordinateurs, une imprimante et une connexion internet pour celles et ceux qui n'ont pas toujours le matériel nécessaire à domicile.

L'« Espace Rauter » et plusieurs salles du « 16Arts » ouvrent également ponctuellement pour absorber les pics de fréquentation, tandis que l'« Escalier du Nord » offre du mardi au samedi près de 25 places pour étudier dans de bonnes conditions.

Les bibliothèques francophones et néerlandophones jouent aussi un rôle majeur dans ce dispositif. La bibliothèque néerlandophone met à disposition environ 30 places toute l'année et peut en accueillir jusqu'à 45 en période d'examens. La bibliothèque francophone offre quant à elle jusqu'à 28 places, avec des horaires renforcés lorsqu'approchent les périodes les plus chargées, cela avec un accès tous les samedis. Ces lieux sont essentiels, non seulement pour la mise à disposition d'espaces de travail, mais aussi pour le cadre studieux et rassurant qu'ils garantissent.

Les « Maisons des Jeunes », francophones comme néerlandophones, restent, elles aussi, mobilisées tout au long de l'année et renforcent leur offre pendant les périodes de blocus. Par exemple, la « Maison des Jeunes » néerlandophone ouvrira du 3 décembre au 30 janvier, de 10h à 18h, trois jours par semaine durant l'année scolaire et trois jours par semaine pendant les vacances de Noël, avec une surveillance assurée par les équipes de la « Jeunesse néerlandophone ».

Les « AMO », pour leur part, poursuivent leur mission d'accompagnement scolaire et psychosocial, en apportant une aide individualisée aux jeunes qui en ont besoin.

Nous pouvons aussi compter sur un réseau associatif solide, constitué d'associations que nous soutenons via des subventions où des locaux mis à leur disposition. Parmi les associations agréées actives dans le soutien scolaire, nous retrouvons « Alhambra », « Happy Farm », « FEFA », « CDJ Anderlecht », « Casi Uno », « Couleurs Jeunes », « Safa », « Le Manguier en Fleurs », « Les Pouces », « La Maison des Enfants », « Sémaphore », « La Rosée », « Walalou », « ULAC » et « Sésame ». D'autres associations, non agréées mais tout aussi investies, proposent également un soutien scolaire de qualité.

Nous accompagnons notamment « Les Amis de l'Étincelle », « Génération Anderlecht », « Les Graines du Savoir », « Résolution », « Alem », et bien d'autres. À cela s'ajoute l'investissement précieux d'un professeur, qui offre du soutien scolaire au « Cap Bizet », tous les mercredis après-midi et dimanches matin, avec un renforcement durant les périodes de blocus.

Parce que nous savons que les jeunes n'étudient pas selon des horaires strictement administratifs, nous avons mis en place des adaptations concrètes. En décembre et janvier, l'« Espace 16Arts » ouvrira trois soirs par semaine jusqu'à 20h pour répondre à la forte demande d'études en soirée. L'« Escale du Nord » offre également des créneaux étendus jusqu'à 18h. Notre volonté est claire : s'adapter aux rythmes réels de nos jeunes pour que chacun trouve un moment et un espace qui correspond à ses besoins.

L'accessibilité territoriale est tout aussi fondamentale. Les dispositifs présents couvrent aujourd'hui le « Peterbos », les « Colombophiles », les « Trèfles », « Cureghem », « Wayez », « La Roue » et le « Centre ».

Informé, c'est garantir l'accès. C'est pourquoi nous intensifions fortement la communication via les réseaux sociaux, « WhatsApp », « Anderlecht Contact », les relais des « Maisons des Jeunes » et des associations, ainsi que par le partage d'outils externes utiles comme « Birk – Study Spaces » ou encore l'application « Affluence », qui informe en temps réel sur la fréquentation de certains lieux. Cette communication continuera de s'amplifier dans les semaines à venir.

Enfin, offrir un espace pour étudier ne suffit pas : il faut aussi proposer un environnement humain bienveillant. Le stress, les tensions familiales, les difficultés personnelles peuvent venir entraver les efforts d'un jeune. C'est pourquoi nos services

« Jeunesse », les « AMO », les « Maisons des Jeunes », les associations spécialisées et l'« Antenne scolaire » travaillent main dans la main pour offrir écoute, orientation et accompagnement psychosocial lorsque cela est nécessaire.

La Commune ne se contente pas d'être présente, elle agit, s'adapte, renforce et anticipe. Nous faisons déjà beaucoup et nous continuerons à faire plus en améliorant l'accès, la visibilité, les horaires et la qualité des espaces proposés. Notre ambition reste la même pour qu'aucun jeune anderlechtois ne se retrouve seul face à ses études.

Quel que soit son quartier, sa situation ou ses conditions de vie, chaque jeune mérite un cadre digne pour réussir. Et nous continuerons, ensemble, à lui offrir cette chance.

C. CHERFAN :

Merci Madame l'Echevine pour cette réponse claire. Je n'ai aucun doute sur le travail que vous faites, mais une grande partie des jeunes n'est pas vraiment au courant de toutes ces informations.

Vous avez parlé de plusieurs capacités d'accueil mais j'ai l'impression que cela reste insuffisant face au nombre d'étudiants que compte notre commune, d'autant plus que certains locaux cités ferment à 17h ou 18 h, or les élèves terminent l'école à 15h30 ou 16h00. Le temps d'arriver chez eux et de se rendre à ces endroits-là, prend du temps. Pourrait-on espérer l'ouverture des locaux jusqu'à 20 heures ?

Madame l'Echevine EL IKDIMI :

Effectivement, l'« Espace 16Arts » sera ouvert trois fois par semaine jusqu'à 20 heures.